

# ROZOY FLASH n° 195

Bulletin d'informations communales – 21 juillet 2023



## Compte rendu de la réunion du 7 juillet 2023

La séance du Conseil Municipal du 7 juillet, présidée par José FLUCHER, Maire, débute à 20h30, salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Lucienne BÉKALAREK – Maurice POULAIN – Martine MAINGAINT – Jean-René DURTETTE - Marie-Noëlle FRÈRE – Patricia CARAQUIN – Agnès JACOB – Xavier BOULANDE – Olivier THOUANT – Anne-Sophie COLOMBÉ.

Absente : Christelle BERNAILLE

Michel DAUTRECQUE, suppléant, est également présent.

Secrétaire de séance :  
Marie-Agnès MARCHAND

## ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- Convention ORT-Petites Villes de Demain,
- OPAH-RU délimitation du périmètre,
- OPAH-RU propriétaires bailleurs,
- Modification des statuts Syndicat du Secteur Scolaire,
- Modification des statuts Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelle et Primaire du Pays Rostand,
- Baux professionnels pour professionnels de santé,
- Signature convention Région CVCB,
- Travaux City-Stade et jeux Cour des Prés,
- Contrat Service Technique,
- Création de poste contrat aidé,
- Questions diverses.

## DÉLIBÉRATIONS

### CONVENTION ORT-PETITES VILLES DE DEMAIN

M. le Maire rappelle que les communes de ROZOY SUR SERRE et MONTCORNET ont été labellisées Petites Villes de Demain en 2021 ainsi que 23 autres communes du département.

Ce programme vise à donner aux élus les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation pour redevenir des villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement. Il est déployé pour 6 ans (2020-2026).

Dans un premier temps, les 2 communes ont signé, le 1<sup>er</sup> juin 2021, une convention d'adhésion à ce dispositif avec la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache, l'Etat, le Département, le P.E.T.R. du Pays de Thiérache (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) qui a abouti à une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

L'ORT, créée par la loi ELAN (Evolution du Logement et de l'Aménagement et du Numérique du 23 novembre 2018), est un outil à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, afin de lutter contre la dévitalisation des villes et des centres-bourgs.

La convention ORT délimite les secteurs d'interventions sur la commune et est fixée à 5 ans à compter de sa signature.

Ainsi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à signer la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) ainsi que tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre dans le cadre de « Petites Villes de Demain » et à valider les secteurs d'intervention.

### OPAH-RU DELIMITATION DU PERIMETRE

*OPAH-RU : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain*

*Une OPAH est une action visant à la réhabilitation des logements anciens privés, dans un périmètre donné.*

Au cours d'une réunion début décembre 2021 avec le PETR du Pays de Thiérache, un périmètre avait été défini. De nombreuses rues du village étaient concernées.

Dans le Rozoy Flash 183 du 24 décembre 2021, il était précisé que ce périmètre était consultable en mairie.

M. Le Maire annonce que le périmètre a été légèrement modifié et rappelle le scénario prévoyant la restauration de 33 logements de la commune, sur 5 ans.

Le Conseil Municipal, vu le rapport du Maire, adopte ce nouveau périmètre pressenti pour la mise en œuvre de l'OPAH-RU et la participation financière globale de 11 740 € par an soit 58 700 € pour 5 ans.

**Celui-ci est consultable en mairie.**

### OPAH-RU PROPRIETAIRES BAILLEURS

En complément de la délibération précédente, le Conseil Municipal décide de limiter la réhabilitation des logements à 1 logement maximum par propriétaire bailleur de façon à limiter l'impact sur les enveloppes financières annuelles.

### MODIFICATIONS DES STATUTS SYNDICAT DU SECTEUR SCOLAIRE

M. le Maire informe que, par courrier du 17 avril 2023, M. Xavier BOULANDE, Président du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire a fait part de la modification de l'article 8 des statuts, modifiant le mode de calcul des contributions des communes membres.

Le Conseil Municipal approuve la modification de l'article 8 des statuts du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire.

### MODIFICATION DES STATUTS SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE DU PAYS ROSTAND

M. le Maire informe que, par courrier du 27 avril 2023, Mme Christelle BERNAILLE, Présidente du Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelle et Primaire du Pays Rostand a fait part de la modification de l'article 6 des statuts, modifiant le mode de calcul des contributions des communes membres.

Le Conseil Municipal approuve la modification de l'article 6 des statuts du Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelle et Primaire du Pays Rostand.

### BAUX PROFESSIONNELS POUR PROFESSIONNELS DE SANTE

M. le Maire informe que Mme Laura HOUDRY, kinésithérapeute, débutera son activité en lieu et place de Mme Lauriane CHOLLEY, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Elle occupera les locaux situés à la maison médicale, située 88 rue de Verdun.

Le loyer, fixé en fonction de la surface mise à sa disposition, sera de 510 € hors charges.

Afin de faciliter le démarrage de son activité professionnelle, les loyers seront minorés pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2023 de la façon suivante :

- 100 € pour le mois de septembre 2023
- 200 € pour le mois d'octobre 2023
- 300 € pour le mois de novembre 2023
- 400 € pour le mois de décembre 2023

Le montant mensuel des provisions sur charge sera de 207 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à signer tous documents afférents à ce bail.

### SIGNATURE CONVENTION REGION CVCB

M. le Maire informe que la commune est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt régional en faveur de la redynamisation des Centres-villes et centres-bourgs (CVCB) et bénéficiera des trois volets d'accompagnement prévus spécifiquement en sa faveur (Agir sur l'attractivité globale des centres-villes et des centres-bourgs, prévenir l'inflation de l'offre en périphérie et créer les conditions de sa mutabilité et diversifier les activités commerciales en lien avec les nouveaux modèles de consommation).

La commune, s'engage, en contrepartie à mettre en œuvre toutes les conditions nécessaires à la vitalité du développement

## QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire remercie Jérémie TOFANI, chef de projet Petites Villes de Demain, qui a rédigé les 2 conventions ORT et CVCB. Après la programmation de réunions de commissions et lecture de lettres de remerciements, il donne ensuite la parole aux élus pour un tour de table.

**Marie Noëlle FRERE** fait remarquer la nécessité de refaire certains passages piétons dans la commune.

**Olivier THOUANT** souhaite informer sur les mesures de restriction de l'eau en période de sécheresse. (voir détail ci-après dans Informations Générales).

**La séance est levée à 22h30**

économique et artisanal au cœur de la commune. Les engagements suivants guideront l'action communale tout au long de l'accompagnement régional (2023-2027) :

1 / Maîtriser le développement de l'offre commerciale de périphérie.

2 / Porter une stratégie globale de redynamisation mobilisant à la fois les volets Aménagement (subventions en investissement) et Commerce - Artisanat (subventions en fonctionnement).

3 / Développer la concertation avec les commerçants, les artisans et les habitants.

4/ Avec le soutien de la Région, porter au sein de l'intercommunalité l'enjeu de la cohérence de l'aménagement commercial entre communes limitrophes.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention avec la Région dans le cadre du dispositif Centres Villes-Centres Bourgs (CVCB).

Cette convention permettra à la commune d'obtenir des subventions régionales jusqu'à un potentiel de 1 million d'euros.

### TRAVAUX CITY-STADE ET JEUX COUR DES PRES

Le Conseil Municipal adopte la proposition de la Commission d'Appel d'Offres, réunie en date du 28 mars 2023, retenant les entreprises suivantes pour les travaux de création du city-stade et des jeux au parc de la Cour des Prés :

	Nature des travaux	Entreprise	Montant HT
Lot n°1	Plates-formes	GOREZ Frères	31 459.72 €
Lot n°2	Terrain Multisports	RENOV'SPORT	47 365.00 €
Lot n°3	Aire de jeux pour enfants	RENOV'SPORT	55 000.00 €

### CONTRAT SERVICE TECHNIQUE

Le Conseil Municipal décide de créer un contrat CDD (Contrat à Durée Déterminée) de 21 heures hebdomadaires, au service technique, à compter du 16 août 2023 pour une durée de 6 mois.

Ce poste sera occupé par M. Éric LEMAIRE dont le contrat aidé se termine le 15 août 2023.

### CREATION DE POSTE CONTRAT AIDE

Le Conseil Municipal décide de créer un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences), de 20 heures hebdomadaires, au service technique, pour une durée de 12 mois, à compter du 10 juillet 2023.

Ce poste sera occupé par Mme Patricia CULNAERT, en remplacement de Mme Odile HALLÉ qui part en retraite au 1<sup>er</sup> août 2023.



**Depuis le 16 juin 2023, La Poste est en travaux pour mieux vous accueillir.**

**Réouverture reportée  
au mardi 25 juillet à 14h00**

#### Pour retirer les lettres recommandées et les colis :

La Poste bureau de MONTCORNET 13, rue A. Briand, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, samedi de 9h00 à 12h00.

#### LA POSTE et LA BANQUE POSTALE :

- 4 place de mai 1940 - BRUNEHAMEL Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h.

- 6 place du Palais - VERVINS du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

# PASS SPORT

revient pour la  
saison 2023-2024

**Bénéficiez d'une déduction  
de 50 euros dans  
un club sportif éligible !**

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés et les étudiants boursiers.

Toutes les informations sur  
[www.sports.gouv.fr/pass-sport](http://www.sports.gouv.fr/pass-sport)

## SERVICE D'AIDE A DOMICILE DE ROZOY SUR SERRE

Le CCAS dispose d'un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile. C'est un service de proximité qui emploie des aide-ménagères et auxiliaires de vie qui interviennent chez les personnes ayant des difficultés à réaliser les actes essentiels de la vie quotidienne ainsi que les tâches d'entretien de leur logement.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, vous pouvez prendre contact en mairie auprès de Mme DUBOST ou Mme LANGLET au 03.23.98.50.04.

## NOUVEL ARRETE SECHERESSE

**Maintien du niveau VIGILANCE** sur le secteur de Rozoy sur Serre, à titre provisoire jusqu'au 31 août 2023.

**Lancement de la plateforme VigiEau** par le gouvernement.

Elle recense toutes les restrictions d'eau en vigueur sur le territoire français, décidées par les autorités préfectorales en fonction des niveaux des réserves d'eau et des seuils fixés.

Pour connaître les restrictions applicables dans sa localité, il est recommandé de consulter cette plateforme. Il suffit d'entrer son adresse pour savoir si le lieu se situe sur une zone en vigilance, alerte renforcée ou crise :

<https://vigieau.gouv.fr/>



CARTE D'IDENTITÉ  
& PASSEPORT  
PRENEZ VOS  
RENDEZ-VOUS EN LIGNE

Comme annoncé dans le Rozoy Flash 193 du 28 avril dernier, **le service de réservations en ligne est ouvert.**

Désormais, prenez rendez-vous pour une demande ou un retrait de carte d'identité et de passeport sur notre site :

[www.rozoy-sur-serre.fr](http://www.rozoy-sur-serre.fr)

Sélectionner les rubriques suivantes :

- Mairie
- Démarches administratives
- Passeport ou carte d'identité

*Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour tout renseignement.*

## Prochaines manifestations

**19-20 et 21 août 2023 : Fête patronale**

**Samedi**, fête foraine, concours de pétanque et bal

**Dimanche**, fête foraine, spectacle de motos, concert variété française et bal

**Lundi**, jeux pour les enfants, concours de boules en bois

**Samedi 26 août 2023 : Fête à APREMONT** – concours de boules en bois, repas et bal

**Programme complet à venir**

**Dimanche 3 septembre 2023** : brocante place de la NEUVILLE

**N'attendez pas  
les premiers effets  
des fortes chaleurs.**

MAUX DE TÊTE    CRAMPES    NAUSÉES

**Protégez-vous**

RESTEZ AU FRAIS    BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
meteo.fr - #canicule



La CCPT et la MSA santé-famille-retraite-services ont réalisé un questionnaire afin de connaître les besoins des habitants du territoire des Portes de la Thiérache.

Afin de réfléchir sur de nouveaux projets de proximité pour vous et votre famille, vous êtes invités à le compléter et à le remettre soit par mail, soit en format papier. Ci-après le lien vers le questionnaire : <https://forms.office.com/e/zFT5grdtn2>

**SORTIES FAMILLES 2023 organisées par**



**Dimanche 6 août :**

Journée à Quend-Plage dans la Somme

**Dimanche 8 octobre :**

Journée au cabaret K de Reims (avec repas le midi)

Renseignements et Inscriptions : Céline de TACT au 07.66.36.30.72



Inscriptions Ecole de Musique  
**COURS INDIVIDUELS & ATELIERS COLLECTIFS**



Guitare acoustique & électrique  
Guitare basse - Batterie  
Ukulelé Piano Chant

(Enfants et adultes)

Les cours ont lieu à Rozoy sur Serre (02)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS  
TACTASSOCIATION@GMAIL.COM 0666373846 (SÉBASTIEN)

**J'APPRENDS À NAGER GRATUITEMENT !**

EN JUILLET ET EN AOÛT

**ATTENTION ! Dispositif limité à 48 places !**

**GRATUIT**

4 SESSIONS :  
du 10 au 21 juillet  
du 24 juillet au 4 août (10h30-11h30)  
du 31 juillet au 11 août  
du 14 au 25 août (11h-12h)

10 séances (de 30min à 1h)  
12 enfants par session

**RÉSERVÉ AUX ENFANTS du territoire, âgés de 6 à 12 ans (priorité aux 10-12 ans)**

Piscine intercommunale de CHAOURSE

Inscriptions et renseignements : CCPT  
320, rue des Verseaux  
02360 ROZOY-SUR-SERRE  
03 23 98 04 54  
contact@portes-de-thierache.fr

**séjour jeunes**  
14 à 17 ans  
du 05 août au 12 août 2023 (8 jours)

**Rendez-vous à Cap'Aisne**

Optimist, Catamaran, Voile, Footgolf, Course d'orientation... sont au programme

Attention, nombre de places limité.  
Nous acceptons les chèques vacances ANCV, le CNAS, les bons MSA

Inscriptions, Renseignements:  
T.A.C.T. 94, rue de la Neuville 02360 ROZOY-SUR-SERRE  
Tél: 07.66.36.30.72 Facebook: CELINE DE TACT  
tactassociation@gmail.com

**séjour jeunes**  
11 à 13 ans  
du 14 août au 18 août 2023 (5 jours)

**Rendez-vous à Cap'Aisne**

Optimist, Catamaran, Voile, Footgolf, Course d'orientation... sont au programme

Attention, nombre de places limité.  
Nous acceptons les chèques vacances ANCV, le CNAS, les bons MSA

Inscriptions, Renseignements:  
T.A.C.T. 94, rue de la Neuville 02360 ROZOY-SUR-SERRE  
Tél: 07.66.36.30.72 Facebook: CELINE DE TACT  
tactassociation@gmail.com